

Bulletin d'histoire politique

Robert Aird, André Patry et la présence du Québec dans le monde, Montréal, VLB Éditeur, 2005, 157 p.

Nelson Michaud



Volume 14, numéro 2, hiver 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054453ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054453ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Michaud, N. (2006). Compte rendu de [Robert Aird, André Patry et la présence du Québec dans le monde, Montréal, VLB Éditeur, 2005, 157 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 14(2), 281–284. <https://doi.org/10.7202/1054453ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Robert Aird, *André Patry et la présence du Québec dans le monde*, Montréal, VLB Éditeur, 2005, 157 p.

NELSON MICHAUD

École nationale d'administration publique

Le printemps 2005 a marqué le quarantième anniversaire des discours prononcés par le ministre de l'Éducation du gouvernement Lesage, Paul Gérin-Lajoie, par lesquels il jetait les bases de l'action internationale du Québec. Du « prolongement externe des compétences internes » de Gérin-Lajoie au « Ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout » de Jean Charest, on observe une continuité de la doctrine et dans la pratique, même si celle-ci a connu des fluctuations d'intensité sans pourtant n'avoir jamais été complètement abandonnée. Il s'agit donc d'un incontournable élément structurant de l'évolution politique du Québec et son étude a déjà inspiré des écrits, voire un colloque d'importance organisé par la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec (mars 2005). L'analyse de la question en pointant la lorgnette vers un administrateur public à la base du processus constitue toutefois une innovation qu'il faut souligner.

En effet, si les grandes analyses conjoncturelles et les examens faits à partir des acteurs politiques sont assez nombreuses – quel que soit le secteur de politique abordé – l'étude d'une question du point de vue d'un mandarin est beaucoup plus rare. Certes, les Claude Morin au Québec (entre autres écrits : *Mes premiers ministres*, ou *Les Choses comme elles étaient*, Boréal, 1991, 1994) et Gordon Robertson à Ottawa (*Memoirs of a Very Civil Servant*, Presses de l'Université de Toronto, 2000), de même que quelques ambassadeurs ont fourni leur lecture des faits dans leurs mémoires. Gordon Osbaldeston, ancien greffier du Conseil privé à Ottawa, a préféré, quant à lui, tirer de son expérience des leçons de gestion à partager (*Organizing to Govern*, McGraw Hill Ryerson, 1992). Il existe aussi des analyses de « classe », comme celle de

Jack Granatstein qui se penche sur les mandarins fédéraux entre 1935 et 1957 (*The Ottawa Men*, Presses de l'Université de Toronto, 1982). Toutefois, très peu d'auteurs se sont penchés sur la carrière d'un haut fonctionnaire ou d'un administrateur d'État pour en tirer un ouvrage d'intérêt. Il y a certes l'exception de Richard Splane (*George Davidson : Social Policy and Public Policy Exemplar*, Canadian Council on Social Development, 2003), mais il faut le reconnaître : la production est mince. Le volume que nous offre Aird au sujet de la carrière d'André Patry répond donc à un besoin important et l'auteur doit être salué par avoir choisi cette piste de recherche.

Mais, tout d'abord, pourquoi avoir choisi de consacrer ses efforts de recherche vers André Patry ? Qui est cet homme ? Plusieurs le considèrent comme celui qui a pensé les assises sur lesquelles allaient reposer la doctrine Gérin-Lajoie et le rôle international du Québec. Ce serait déjà suffisant pour avoir le goût de mieux le connaître. Mais il y a davantage : selon Aird, Patry est un « grand intellectuel, un expert du monde arabe, un polyglotte, un professeur et un universitaire, un être d'une grande culture qui a le goûts des arts et des lettres, un journaliste et un auteur. [...] Diplomate, un conseiller de plusieurs hommes d'État, un haut fonctionnaire aux idées riches et aux initiatives avant-gardistes, une référence incontournable pour tout ce qui touche aux relations internationales ». (p. 137-138)

Une première remarque est ici de mise. Peut-être l'auteur s'est-il laissé emporter par son sujet, comme il arrive parfois. Aird a en effet eu des échanges directs avec Patry, a consulté ses archives personnelles et s'est bien sûr inspiré de ses écrits. Sans vouloir minimiser l'importance indéniable d'André Patry dans la construction du Québec moderne, il aurait été intéressant que l'auteur eusse pu accumuler un certain nombre de témoignages à l'aide d'entrevues auprès de gens qui ont côtoyé Patry, partisans comme détracteurs. Le lecteur aurait pu bénéficier d'une profondeur d'analyse accrue et se tailler une idée non entravée par une présentation qui fait de Patry un héros malgré lui.

La structure narrative privilégiée par Aird nous laisse aussi un peu sur notre appétit. L'auteur a rejeté, en principe, l'approche chronologique pour favoriser un découpage thématique. Mais encore... L'absence d'une question de recherche précise, d'une problématique à explorer se fait sentir. Le volume commence bien par un Patry qui, jeune, recevait les grands de ce monde de passage à Québec dans le salon de ses parents et se termine par les principaux dossiers dont Patry, le retraité, traite à titre de juriste conseil. De plus, certains « thèmes » surviennent chronologiquement (le monde arabe, par exemple) plutôt que dans une suite thématique. Par contre, d'autres chapitres abordant des thèmes pourtant homogènes en apparence, se terminent

par des éléments qui n'y ont que peu de rapport (par exemple, la commission Laurendeau-Dunton ou les affaires culturelles en fin du chapitre IV sur le rôle de chef de protocole ou le passage comme sous-ministre à l'Immigration alors que le chapitre V parle du rôle de diplomate). Pour l'heure, Aird nous offre un inventaire et un survol de l'action publique plutôt qu'une biographie à proprement parler. En fait, le choix entre thématique et chronologique en est toujours un difficile à effectuer et l'auteur ne semble pas avoir finalisé celui-ci avant d'aller sous presse, ce qui rend plus difficile la mise en place d'une information par ailleurs livrée dans un style généralement agréable.

L'organisation générale de l'ouvrage nous fait ainsi voir, en huit chapitres, l'évolution de la carrière d'un homme éveillé au monde et qui a su saisir les opportunités qui se présentaient à lui. Ayant grandi dans un Québec qui se questionne sous le boisseau duplessiste, Patry y est vite devenu l'une des rares personnes à s'intéresser à un tel point aux questions internationales (chapitre I). Fort de sa riche culture et de sa formation de juriste, il développe sa propre pensée quant au statut du Québec dans le monde : non partisan de l'indépendance absolue, il se veut un farouche autonomiste, qui appuie sur sa science son désir de voir reconnaître un statut particulier au Québec. Cette pensée sera le fil conducteur de toute son action, nous confie l'auteur (chapitre II). L'ouverture sur le monde amène Patry à formuler une proposition qui sera reprise et surtout diffusée, puis élevée au rang de doctrine par Paul Gérin-Lajoie (chapitre III). Se concrétisant rapidement et un peu par la force des choses, Expo 67 aidant, cette ouverture du Québec sur le monde exige que l'État québécois se dote d'une image moderne : Patry dépoussière quelques symboles – on lui doit notamment la disparition de l'identification de « Province du Québec » sur les documents gouvernementaux et l'appellation du Conseil exécutif – et établit un service du protocole digne de ce nom, outil d'ouverture et d'autonomie, s'il en est un (chapitre IV). Les relations du Québec avec la Francophonie et les pays africains (chapitre V) et avec le monde arabe (chapitre VI) sont autant d'avancées dont ce Québec plus ouvert pourrait bénéficier et Patry est l'acteur le mieux placé pour tracer les voies qui mènent à ces ouvertures. Avant le retour au secteur privé et une retraite assurément active (chapitre VIII), Patry fait un séjour malheureux à titre de délégué général du Québec à Bruxelles, poste qui, croyons-nous, aurait pu lui permettre de rassembler la somme de ses expériences à l'intérieur d'un même mandat, mais qui s'est avéré un moment professionnel difficile au point où l'auteur n'y consacre que le chapitre VII de six pages.

L'analyse que nous offre Aird est donc instructive sous certains aspects. Elle est particulièrement riche d'information lorsqu'elle nous fait pénétrer en coulisses, là où se trament les politiques. Il existe de bons moments à cet

égard : on apprend ainsi quels ont été les éléments catalyseurs de la doctrine Gérin-Lajoie (p. 63) ou comment se déroulent certaines négociations de haut niveau (chapitre V). À d'autres égards cependant, l'ouvrage reprend quelques éléments connus par ailleurs (notamment sur la doctrine Gérin-Lajoie), utilisant abondamment des sources secondaires. Ailleurs encore, particulièrement dans les derniers chapitres, le chercheur reste trop collé aux documents d'archives qu'il ne fait que nous résumer ; une analyse personnelle et une mise en perspective auraient été plus enrichissantes.

D'autres lacunes auraient aussi pu être évitées. Le choix d'y aller de façon thématique tend le piège de certaines répétitions que l'auteur n'a pu éviter ou n'a pas su harmoniser (rôle de Gérin-Lajoie dans la finalisation du discours d'avril 1965 (p. 66-67) ; la commission parlementaire sur la constitution est réitérée à quelques reprises et pratiquement dans les mêmes mots, etc.). On compte aussi quelques erreurs méthodologique (parle-t-on du même livre blanc aux pages 60 et 65 et pourquoi n'est-il pas référencé ?, des éléments auraient dû apparaître en note infrapaginale plutôt que dans le texte (p. 47), etc.), parfois de syntaxe (utilisation ambiguë de possessifs), d'orthographe (l'Iraq garde son appellation anglophone tout au long du livre), voire factuelles : le contexte du discours de Jean Charest à l'ÉNAP (p. 69) n'est pas exact, et la diminution de la présence des délégations du Québec à l'étranger est davantage le fruit des coupures du gouvernement de Lucien Bouchard que de celles du gouvernement actuel (p. 70). Une attention à ces détails aurait grandement aidé à bonifier l'ensemble du texte.

Chose certaine et malgré ces quelques critiques constructives, Aird nous offre une première pierre d'un édifice qui reste à construire : le rôle des administrateurs publics, par définition discret, est trop mal connu. Les plus performants d'entre eux – et c'est assurément le cas de Patry – ont une influence marquante sur le développement des politiques du Québec et sur le Québec en général. Il est éminemment important de pénétrer dans ce monde et de mieux le comprendre. Nous devons remercier Aird d'avoir entrouvert cette porte et nous ne pouvons que déplorer que sa conclusion ne nous dirige pas sur des pistes de recherches futures. Il appartiendra à chaque chercheur intéressé par la question de s'imprégner de ce texte et d'en tirer l'inspiration qui nous permettra de mieux comprendre le fonctionnement administratif du Québec contemporain.